

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 38 (2001)  
**Heft:** 1459

**Rubrik:** Impressum

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# «Divines surprises»

*La dynamique de la croissance semble faire peur aux responsables des finances publiques, au niveau des cantons comme de la Confédération.*

*Jean-Pierre Ghelfi, économiste, s'interroge, dans L'Événement syndical, sur les raisons de cette méfiance.*

«**K**ASPAR VILLIGER, le grand argentier de la Confédération, ne sait trop s'il doit en rire ou en pleurer. Encaisser, pour la troisième année consécutive, plusieurs milliards de francs de plus que prévu devrait conduire le conseiller fédéral à afficher un large sourire. Mais avoir si mal fait ses prévisions, en annonçant des déficits qui se transforment en excédents, l'amène à faire la grimace. [...]

» Des experts vont être saisis du problème. A eux de dire ce qui cloche dans la manière d'établir des prévisions budgétaires. Le Département fédéral des finances demandera un "deuxième avis", à l'instar d'un patient qui sollicite un deuxième médecin pour savoir si le diagnostic posé par le premier est correct.

» La source de ces erreurs à répétition est pourtant facile à identifier. Le Département fédéral des finances ne parvient pas à prendre en compte la dynamique de la croissance économique. L'expansion engendre un cercle vertueux. Non seulement les rentrées fiscales progressent sous l'effet de la hausse des revenus et des échanges commerciaux, mais aussi certaines dépenses diminuent, en particulier celles liées au chômage et aux aides sociales. Double action qui permet d'inverser rapidement le fléau de la balance: si la récession le fait pencher du côté des chiffres rouges, l'expansion l'amène dans les chiffres noirs.

» Ce mécanisme est si simple et si évident qu'on peut s'étonner que la Berne fédérale ne parvienne pas à l'intégrer dans ses méthodes de travail. Cette incapacité à penser la croissance n'est toutefois pas propre aux services fédéraux. Le problème est beaucoup plus général. C'est la Suisse tout entière qui se comporte comme si la croissance comportait au moins autant de risques que d'avantages. Sitôt que l'expansion revient, on s'en inquiète et on se prépare à prendre des mesures pour la freiner et éviter son éventuel emballement.

» Les chiffres du taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) traduisent ce comportement: mesurés sur les deux ou trois dernières décennies, ils sont, en Suisse, sensiblement inférieurs à ceux de l'Union européenne et des États-Unis.

» L'attitude de la Suisse face aux richesses créées par la croissance écono-

mique est difficile à expliquer. Elle est probablement liée à de solides restes de morale calviniste, qui prône la sobriété et la simplicité, pour ne pas dire le dénuement. En tout cas, il est clair, même si le discours officiel affirme souvent le contraire, qu'on agit comme si l'on se méfiait des améliorations possibles du bien-être des gens, comme si les plus obtenus un jour devaient nécessairement être suivis par des moins.

» Une telle mentalité fait évidemment des ravages lorsqu'elle s'applique à la manière de conduire une politique économique. On ne cherchera surtout pas à l'influencer pour ne pas rompre l'ordre naturel des choses. Et en matière financière, on considérera que les déficits sont la règle, les bonis l'exception.

» Ce que nous avons vécu ces dernières années est la parfaite illustration de ces propos: la perspective de déficits subsiste dans les têtes bien que la croissance, après une longue période de récession, soit de retour. Et comme on ne parvient pas à intégrer cette nouvelle donnée, les excédents deviennent des "divines surprises". Comme si le Très Haut y était pour quelque chose! Et l'invoquer n'est assurément pas la bonne solution pour améliorer la qualité des prévisions! » ■

Jean-Pierre Ghelfi, dans *L'Événement syndical*, 16 janvier 2001.

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

Lala Gagnebin

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*jj*)

Daniel Marco (*dm*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Anne Rivier

Albert Tille (*at*)

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression:

Imprimerie Ruckstuhl SA, Renens

Abonnement annuel: 100 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

@abonnement e-mail: 80 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021 / 312 69 10

Télécopie: 021 / 312 80 40

E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)

CCP: 10-15527-9

Site: [www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)